



UFAP

UNSa Justice

secretariat.federation@ufap.fr

COPIL ENAP

Formation ESP des élèves

un fiasco annoncé ?

Pantin, le 10 mars 2025

Le jeudi 6 mars 2025, s'est tenu le 3ème Comité de Pilotage (COPIL) de l'ENAP, au cours duquel a été discutée la refonte de la formation Initiale des Elèves Surveillants qui interviendra à compter de septembre 2025. La durée de la scolarité des élèves surveillants sera portée de 6 à 8 mois. Cette décision s'inscrit dans un contexte d'évolution de nos métiers.

L'allongement de la formation est une nécessité à la fois pour intégrer le Module ESP de 20 jours dans le cadre de la formation initiale mais également pour autoriser une période de pré-affectation de 3 semaines dans les futurs établissements des élèves, comme le revendique **l'UFAP UNSa Justice**. Ce délai supplémentaire est nécessaire pour que nos jeunes collègues puissent appréhender au mieux leur prise de poste et éviter qu'ils ne se retrouvent dans des situations précaires lors de leur affectation.

Pour ce faire, un groupe de travail, issu des professionnels de la formation de l'ENAP, tente depuis novembre d'intégrer le volet ESP sur la scolarité à 8 mois, non sans difficulté ...

C'est comme vouloir ranger l'éléphant dans le tiroir à couverts...

C'est juste qu'il dépasse un peu !

Les raisons sont simples et évidentes, le manque de structures et le manque de personnels :

- L'ENAP manque de pas de tir pour accueillir la formation, la solution adoptée :
Renvoyer la partie TIR ESP en établissement durant le stage 1 !
- L'ENAP manque de DOJO pour accueillir la formation, la solution retenue :
Mettre un chapiteau au milieu de l'ENAP !
- L'ENAP manque de formateurs et moniteurs, la solution retenue :
Prendre ceux des Inter régions pour venir en renfort à l'ENAP à condition que les chefs d'établissements les libèrent !

Si l'Administration se berce encore d'illusions sur les capacités formatives en régions, pas NOUS !

Les effectifs de formateurs et de moniteurs dans les régions sont alarmants. Ils sont en effet déjà en grande difficultés pour assumer la formation continue.

Quant aux agents sur le terrain, déjà à bout de souffle, ils gèrent une surpopulation endémique dans un contexte de vacances d'emplois exceptionnel de près de 4000 postes sur l'ensemble des corps ! Demain, il sera toujours exigé des mêmes de continuer à exercer dans ces conditions tout en étant limité voire privé de formation continue car tout doit être fait à moyen constant !

Qui pourrait croire que sur des régions de primo affectations, comme Paris, Lyon ou Marseille, les titulaires en attente de formation ESP seraient prioritaires alors que des jeunes collègues seraient déjà formés ESP ?

Pour toutes ces raisons, en organisation responsable, **l'UFAP UNSa Justice** demande le report du déploiement de cette formation initiale à l'ENAP et exige qu'une ligne budgétaire soit trouvée pour le bâtiminaire et les emplois nécessaires dans le cadre du PLF 2026 !

Sur ce dernier point, inévitablement la question du statut des personnels de l'ENAP s'impose... Une réflexion doit avoir lieu également sur la nécessité de dimensionner correctement l'ensemble des URFQ afin de les rendre opérationnelles et en cohérence avec les besoins formatifs du terrain. Pour notre organisation, cela passe inévitablement par le rattachement d'ISP et de MSP auprès de ceux-ci.

Face à ce constat, **l'UFAP UNSa Justice** réitère sa demande de création d'un deuxième site qui devra être placé sous l'autorité de l'ENAP. Cela garantira l'unicité directionnelle des programmes de formation et des moyens mis en œuvre sur ces structures.

Par ailleurs, ce report permettra de concentrer la formation ESP et autres formations continues sur l'ensemble des établissements pénitentiaires et, donc de fait, à destination de nos collègues du terrain qui attendent ou souhaitent être formés.

l'UFAP UNSa Justice n'acceptera pas que le protocole d'INCARVILLE soit piétiné sous des prétextes budgétaires et prive ainsi le terrain des différentes formations indispensables au maintien des acquis et au développement des compétences !

Tout ce travail effectué et signé depuis 8 mois pour éviter la fatalité ne doit pas tomber dans les oubliettes pour des raisons dogmatiques ! Qu'on se le dise, si l'on ne corrige pas le tir dès maintenant, ce niveau de formation ne sera jamais déployé !

Le drame d'Incarville nécessite une réponse sécuritaire qui doit passer inévitablement par des arbitrages financiers et des priorités alignées avec la réalité du terrain !

Il ne s'agit pas pour nous d'opposer les uns aux autres mais d'offrir à chacun la possibilité d'accéder à une formation de qualité mais, également, d'apporter de bonnes conditions d'exercice pour nos collègues de la filière formation !

Le Secrétaire Général,
Emmanuel CHAMBAUD